

Bonjour,

J'espère que vous et vos proches allez bien.

Charles de Gaulle a dit :

« J'ai entendu vos points de vue. Ils ne rencontrent pas les miens. La décision est prise à l'unanimité » ».

L'histoire ne dit pas dans quel contexte il l'a prononcé, mais force est de constater que M. Poutine aurait pu se l'approprier tant elle semble relatée les échanges diplomatiques actuels.

Politique internationale :

Difficile lors de ce mois de mars de passer à côté du conflit Russo-Ukrainien, tant la presse écrite et les chaînes infos tournent en boucle sur le sujet à grand renfort « d'experts », anciennement sur le Covid reconvertis en moins de 24H en « experts » sur la Russie et l'Ukraine.

Ukraine/Russie :

Au-delà des petites phrases assassinent entre Washington et Moscou, les sanctions économiques prises par les occidentaux envers la Russie sont assez impressionnantes.

Sans entrer dans les détails, la liste étant très longue, les principales sanctions prises par les occidentaux sont de couper la Russie du système bancaire international ce qui pose des problèmes de paiement. Les services de Visa, Mastercard ou American Express ont été suspendus. Les avoirs russes à l'étranger ont été gelés, aussi bien de l'État que des oligarques. Ils ont coupé l'accès aux flux d'internet de bon nombre de médias, fermé l'espace aérien et fermé les frontières occidentales.

Dans le même temps, la Banque Mondiale suspend ses programmes en Russie et Biélorussie.

En représailles, le gouvernement russe a bloqué toutes les exportations (médicales, agricoles, tech, télécom et de matériel électrique) mais maintient ses exportations énergétiques y compris via l'Ukraine à qui elle paye une redevance pour le passage de son pipeline !!!!!

N'ayant plus accès au Dollar, qui est la monnaie de référence dans les échanges commerciaux internationaux, concernant le remboursement de sa dette, la Russie a adopté une liste de pays « hostiles » (dont l'UE) qui seront remboursés en roubles ce qui ne va pas sans poser un problème de change.

En parallèle, à partir du 1^{er} avril 2022, M. Poutine impose aux européens de régler leurs factures de gaz ou de pétrole en roubles.

Si l'opération semble anecdotique, elle ne l'est pas du tout, car après une chute vertigineuse du cours du rouble, ces 2 annonces ont permis à ce dernier de remonter fortement pour revenir à son niveau d'avant crise voire le dépasser, rendant ainsi plus onéreux l'achat de gaz.

Reste à voir si l'UE va accepter ou dénoncer les contrats.

Des pourparlers de paix sont en cours et bien qu'il soit difficile pour l'Ukraine de négocier la paix avec un « pistolet sur la tempe », espérons qu'ils aboutissent avant que la Russie se transforme en Corée du Nord et l'Ukraine en « terre brûlée ».

Reste du monde :

L'UE voulant se débarrasser de sa dépendance au gaz russe, les ennemis d'hier redeviennent fréquentables.

Ainsi les occidentaux ont repris les discussions avec le Venezuela pour l'approvisionnement en pétrole mais aussi avec l'Iran sur son programme nucléaire afin de trouver un accord rapidement et ainsi permettre de faire revenir sur le marché le pétrole Iranien.

Le Qatar et l'Algérie ont aussi proposé d'augmenter leur livraison de gaz à l'Europe, les alliances changent vite.

Et la Chine ?

Pékin a dit, début mars, que l'amitié entre la Chine et la Russie était « solide comme un roc » et s'est dit disposée à participer à une « médiation » internationale tout en appelant les occidentaux à « la plus grande retenue ».

D'un côté, Pékin s'est engagé auprès de M. Poutine, à acheter une grosse partie du pétrole russe et, d'un autre côté, a refusé d'envoyer des pièces détachées d'Airbus ou de Boeing (tout du moins de manière officielle) ce qui cloue une partie de l'aviation russe au sol.

« China first » est depuis longtemps la « devise » de Pékin, ce qui peut expliquer pourquoi la Chine ne « vole pas au secours » de l'économie russe.

La Russie représente environ 3% de ses importations et 2% de ses exportations, n'en faisant ainsi que le 18^{ème} partenaire commercial.

Cette position ambiguë réside dans le fait que ses principaux marchés étant européens et américains, il apparaît nécessaire de conserver de bonnes relations avec ces pays et d'éviter de contourner les sanctions occidentales. A ce titre, elle s'est abstenue lors du vote de résolutions à l'ONU à l'encontre de la Russie.

L'augmentation de ses achats de pétrole, de blé et de matières premières en provenance de la Russie apparaît davantage tenir de la volonté de sécuriser ses approvisionnements que d'une marque de soutien.

Sur le plan économique :

Les prix de l'énergie nous montrent qu'il n'est nullement besoin d'être devin pour voir que ce conflit va avoir des répercussions sur nos économies : notre croissance sera immanquablement touchée.

France :

Le chiffre tant attendu sur la bonne santé du marché du travail en 2021 est tombé début mars. Il y a eu 677 700 créations nettes d'emploi dans le privé, soit une augmentation de + 3,5% et l'on ne peut que saluer le dynamisme des entreprises.

Revers de la médaille, l'inflation a accéléré en mars pour atteindre 4,5%, essentiellement tirée par la hausse des prix de l'énergie et notamment de l'essence qui a atteint des sommets.

Cette forte hausse de l'inflation devrait occasionner une augmentation du Smic de 2,4% à 2,6% au 1^{er} mai.

L'une des conséquences les plus inattendues de la guerre en Ukraine est l'intérêt grandissant des français pour la construction de bunkers privés sur leur propriété.

Si plusieurs quotidiens en ont parlé, Le Parisien a pris l'exemple d'un habitant de l'Essonne qui, en 2014, avait fait construire un bunker en béton armé pouvant accueillir 70 personnes.

Le constructeur lui avait proposé de louer des places pour aider au financement du projet.

Alors qu'il lui restait une trentaine de places, ces dernières ont été louées en 4 jours après le début du conflit. Le coût, non des moindres, de 10 000€ pour 5 ans n'ont pas refroidi les locataires.

Le dirigeant d'Ames Bat de rajouter que depuis le début du conflit, son entreprise travaille à flux tendu avec une demande toutes les 20 minutes !!!

Plus intrigant, les clients ne sont pas majoritairement des « survivalistes » mais plutôt des personnes lambda qui veulent protéger leurs familles voire leurs biens d'un monde qu'ils jugent instable, avec des moyens conséquents tout de même.

Si l'information peut prêter à sourire, elle n'en offre pas moins un éclairage sur le climat rendu anxiogène par le conflit mais aussi par la pandémie de Covid.

« La retraite de Russie » : un danger pour les entreprises ?

L'armée de Napoléon a quitté la Russie en 1812 à cause de Moscou, « l'armée » des entreprises occidentales a quitté la Russie en Mars 2022 à cause de Moscou.

La comparaison tient plus de l'anecdote que de l'histoire, l'une ayant été battue alors que l'autre s'est retirée pour des raisons morales et des sanctions économiques.

Contraint ou par éthique, les grands groupes internationaux ont fermé ou mis en « stand by » leurs activités en Russie, c'est le cas de Coca Cola, Apple, Ikea, Mc Donald, Nike, Puma, American Express, Visa, Mastercard, Zara, Netflix, H&M, Tik Tok, Google, Facebook, Shell, Sony, Nintendo, Adidas, Toyota, Spotify, Microsoft, ...

Les groupes français ont pour la plupart fait de même, LVMH, Kering, Airbus, Dassault Système, L'Oréal, CMA CGM, Alstom, Orange, ... Dans une moindre mesure, Total, Auchan, Danone, Leroy Merlin et quelques autres ont juste suspendu leurs investissements mais conserver une partie de leur activité.

Là, débute la polémique, les pressions gouvernementales voire le boycott citoyen.

Il est à noter que les entreprises françaises sont les premiers employeurs étrangers en Russie avec 160 000 collaborateurs et les 2^{ème} investisseurs étrangers sur place.

Accusés d'entretenir le conflit en participant à l'économie russe et livrés à la vindicte populaire pour des questions morales, les entreprises étrangères ont été plus ou moins contraintes à abandonner leurs sites de productions en Russie ou encore fermer leurs magasins.

Une fois le temps de l'émotion passé, il convient de regarder un peu plus en détails ce qui pourrait advenir de tous les sites de productions et magasins désertés.

Pour cela, l'exemple récent de Microsoft est assez édifiant.

Le 7 mars, Microsoft annonçait la suspension de ses nouvelles ventes de produits et services en Russie.

Mi-mars, devant les problématiques d'accès à Internet ou de fonctionnement des ordinateurs, le Kremlin planchait sur un plan d'action qui proposait « l'annulation de la responsabilité pour l'utilisation de logiciels sans licence dans la fédération de Russie, appartenant à un détenteur de droits d'auteur de pays qui ont soutenu les sanctions ».

L'adoption de cette loi rendrait le piratage des logiciels Windows, Adobe ou autres parfaitement légal en Russie pour pouvoir continuer à faire fonctionner ses PC.

Le départ des entreprises étrangères (environ 250) est un affront pour le Kremlin et même si la classe dirigeante est divisée, le gouvernement russe ainsi que de nombreux industriels russes poussent pour une expropriation pure et simple des entreprises étrangères ayant « fermés le rideau ».

Aussi bien celles avec des actifs purement étrangers que celles avec des participations russes.

Ainsi quelques voix commencent à s'élever, on peut citer Adeo (Leroy Merlin) qui affirmait « Fermer l'entreprise du jour au lendemain, fermer nos magasins, serait tout simplement un abandon considéré comme une faillite préméditée, donc illégale ouvrant la voie à une expropriation »

Ou encore le patron de TotalEnergies qui annonçait « Me retirer c'est donner ces 13 milliards à des Russes, pour zéro car personne ne peut les acheter. Vous voulez que j'abandonne des actifs en Russie pour enrichir des Russes qu'on a mis sous sanctions ? »

Si les arguments semblent légers, il faut prendre malgré tout la menace au sérieux.

En temps normal, une telle décision d'expropriation doit se régler devant les tribunaux arbitraux internationaux mais il semble acté que M. Poutine fasse fi du droit international et ne devrait pas indemniser les entreprises spoliées.

Toutes les entreprises ont en tête la manière dont M. Poutine a récupéré le géant pétrolier Loukos en 2003 : en arrêtant son PDG pour fraude puis mise en faillite du groupe avant un rachat aux enchères truquées pour une « bouchée de pain » par une entreprise publique.

Le groupe Loukos était en partie détenue par des investisseurs étrangers qui tentent depuis 2003 d'être indemnisés.

C'est en filigrane ce que redoutent les entreprises ayant des unités de productions en Russie, pour les entrepôts et les magasins, une fois les stocks vides, ils ne seront pas réapprovisionner et la perte serait moindre.

Dans le cas d'une nationalisation des avoirs des entreprises, il est possible de saisir les actifs russes dans le monde. Sauf pour la France !!!

Concernant les entreprises françaises et les investisseurs français, la saisie est impossible depuis la Loi Sapin II, votée en 2016, et « l'amendement Poutine » comme certains l'appellent (Art. 24) qui a été inscrit dans la loi à la demande du Quai d'Orsay pour ménager le partenaire Poutine qui s'offusquait des saisies de biens russes en France servant à rembourser les investisseurs suite à l'affaire Loukos et qui a donc menacé la France de représailles dès 2015.

On comprend donc mieux pourquoi les entreprises françaises sont réticentes à quitter la Russie.

Afin de défendre nos entreprises, il pourrait être nécessaire que le législateur revienne sur cet amendement qui pénalise les entreprises dans le cas de conflits avec un pays.

Deux questions restent en suspens :

Quid des sites des entreprises si le conflit s'enlise ?

Quid du retour des entreprises après le conflit ?

Sur les marchés :

Après avoir fermé pendant près de 4 semaines, la bourse de Moscou a rouvert partiellement, mais les investisseurs étrangers n'ont pour le moment pas le droit de vendre leurs actifs. Cela nous rappelle le marché chinois en début d'année 2016.

Lorsque l'on regarde les principaux marchés actuels, hormis le marché chinois qui est encore dans le dur, on pourrait croire que la guerre est terminée.

Seuls les prix des matières premières et des énergies fossiles sont là pour nous le rappeler, encore qu'après un pic à près de 140 \$ première quinzaine de mars, le baril de pétrole est retombé aux alentours des 100 \$.

Sans surprise la FED a augmenté son taux de 0,25% mais cette décision avait largement été anticipée par les marchés donc l'annonce n'a eu qu'un faible impact bien que certaines obligations en aient été affectées, notamment les taux à 10 ans français proche de 1% alors qu'ils étaient encore négatifs il y a peu, tout comme l'Allemagne à environ 0,5% et les États Unis à 2,4%.

"Le casse du siècle" :

Les Albert Spaggiari (Société Générale à Nice) ou autres Ronnie Biggs (Train postal Glasgow-Londres) étaient parmi les braqueurs les plus connus de l'histoire récente.

Ils sont sur le point d'être surpassés par M. Poutine qui, avec une loi qui aurait été promulguée le 14 mars 2022, vient de réaliser un « casse » à 10 milliards \$.

La majorité des compagnies aériennes louent leurs avions. Selon le ministère des transports russe, environ 520 avions, sur une flotte de d'environ 1 370, seraient loués à des entreprises étrangères dont environ 430 se trouveraient en Russie ou Biélorussie.

Cloués au sol par les sanctions internationales, les compagnies aériennes russes avaient jusqu'au 28 mars pour rendre les appareils.

La loi de M. Poutine, qui daterait du 14/03/2022, leurs permettraient d'enregistrer en Russie les avions afin de pouvoir les faire voler dans le pays, bafouant ainsi les lois sur le transport aérien international et l'aviation civile.

Seul espoir pour les loueurs étrangers et les compagnies d'assurances, si les avions volaient à l'étranger, ils pourraient être saisis.

Mon analyse :

On en viendrait presque à oublier qu'il y a une élection présidentielle en France dans une dizaine de jours tant le débat a été éclipsé par le conflit Russo-Ukrainien et ses conséquences.

Ce conflit a eu un impact majeur sur les prix des matières premières ou les énergies fossiles comme le pétrole, l'aluminium, le cuivre ou encore le blé qui atteignent des niveaux records, et que dire du nickel dont la valorisation est passé de 30 000€ à 100 000€ la tonne en 2 jours, occasionnant la suspension de son cours.

Si je regarde le meilleur investissement depuis de l'année, c'est sans commune mesure les matières premières et les énergies fossiles, l'opération aurait permis de générer d'énormes plus-values.

Mais ce type d'investissements souvent spéculatif et dont le pays de provenance dispose d'un gouvernement aux agissements souvent douteux pour ne pas dire dictatoriale (preuve en est avec M. Poutine) aurait été contraire à notre éthique et à nos convictions.

Après maintes réunions et lecture de veilles économiques, j'ai préféré conserver nos positions qui étaient diversifiées et résilientes, et qui ont rebondi de manière significative effaçant de facto une grosse partie des baisses de début d'année.

Aussi, à ce jour, mes allocations d'actifs étant investies sur 3 à 5 ans, il me semble plus intéressant de conserver les positions actuelles qui donnent satisfaction et restent très bien orientées.

Néanmoins, suivant l'évolution de la situation, je me réserve la possibilité de les ajuster tout en conservant le cap initial.

Mon analyse est forcément subjective et ne reflète que mon point de vue, à ce jour, en fonction des éléments à ma disposition au 31 mars 2022.

Si la stratégie de base est celle décrite, je l'adapte et la personnalise régulièrement en fonction des évolutions de la crise sanitaire, des marchés et des politiques mises en place, tout en conservant le cap initial.

J'espère que cette note vous permettra d'affiner votre réflexion, je reste à votre disposition pour tout complément d'information.

En parallèle, si vous étiez en désaccord avec la stratégie mise en place, n'hésitez pas à m'en informer afin de la réajuster en fonction de votre demande.

Prenez soin de vous

Germain Soriano
06 64 73 64 75